

Carriérois

Journal d'information municipale - Saint-Marc-des-Carières

NO. 183 | JUIN 2026



EXPO 7-8-9 AOÛT 2026
J-AGRICOLE
DE PORTNEUF

PAGE 12 : PROGRAMMATION COMPLÈTE

SPECTACLE
VENDREDI SOIR
20H
LE CHATEAU CENTRAL
JIMMY
WHISKY & WINE
COUNTRY COVER BAND
7-8-9
AOÛT 2026
EXPO AGRICOLE
DE PORTNEUF
Venez vivre la fête à la ferme!

SPECTACLE
VENDREDI SOIR
22H
LE CHATEAU CENTRAL
(ENTRE PARENTHÈSE)
7-8-9
AOÛT 2026
AU CHATEAU CENTRAL
EXPO AGRICOLE
DE PORTNEUF
Venez vivre la fête à la ferme!

LA TIRE
TRACTEURS
ÇA VA TIRER FORT !
POUSSANCE
ST-MARC-DES-CARRIÈRES
EXPO AGRICOLE DE PORTNEUF
SAMEDI 8 AOÛT 2026
À COMPTER DE MIDI
ENTRÉE SUR LE SITE
GRATUITE
ADULTE 15\$
ADOLESCENT 10\$ à 14\$
ENFANT 5\$ à 7\$ (GRATUIT)
ACCÈS À LA TIRE
PARTAGE CETTE PUBLICATION
ET OUVREZ LE CHANGÉ DE
RÉCEVOIR UNE PAIRE DE BILLETTS
POUR LA TIRE DE TRACTEURS !
MACHINES EMPLOYÉES - PILOTES PASSIONNÉS - AMBIANCE DÉLECTABLE
EXPO AGRICOLE
DE PORTNEUF
7-8-9 AOÛT

VIVEZ L'EXPÉRIENCE
★ VOL EN ★
HÉLICOPTÈRE
VIENS T'ENVOYER
EN L'AIR !
Helicoptair
SAMEDI 8 AOÛT + DIMANCHE 9 AOÛT
2026
TOUS LES DÉTAILS
À LEUR KIOSQUE
SUR LE TERRAIN DE L'EXPO
VIVEZ L'AVENTURE. PRENEZ DE LA HAUTEUR.
Une vie à couper le souffle vous attend !

LA CARAVANE DU
BÛCHERON
À VOS SCIES,
PRÊTS, COUPEZ !
FORMEZ VOTRE ÉQUIPE ET VENEZ COMPÉTITIONNER !
QUI SERA NOTRE CHAMPION BÛCHERON ! ?
FORMEZ VOTRE ÉQUIPE
2 à 4 PERSONNES
DÉFIS DE FORCE,
D'ADRESSE ET DE
TRAVAIL D'ÉQUIPE
UNE AMBIANCE
CONVIVIALE ET
100% RUSTIQUE !
DIMANCHE 9 AOÛT | DE 10H À 15H
À L'EXPO AGRICOLE DE PORTNEUF
VENEZ ENCOURAGER LES ÉQUIPES ET VIVRE UN MOMENT INOUBLIABLE !
RIRE. FORCE. TRADITION. LA CARAVANE DU BÛCHERON,
PLUS QU'UNE ACTIVITÉ, UNE EXPÉRIENCE !

SOMMAIRE

Pour nous rejoindre : 2
Prochaine tombée : 2
Le mot de la mairesse : 3
Résumé de la séance du conseil: 4
125e anniversaire - Retour dans le temps: 5
information municipale 6-7
Vie communautaire: 8-9
Service des loisirs et de la culture : 10-11-12



Saint-Marc-
des-Carières

CONSEILLERS MUNICIPAUX



SIÈGE 1

MARIO TESSIER

Bibliothèque



SIÈGE 2

GINO GRUBISSA

Administration
Dév. économique
Transport et
Hygiène du milieu



SIÈGE 3

LINDA MARCOTTE

Loisirs et culture
Urbanisme
Dév. économique
OMH
Gestion pers. et
relation travail



SIÈGE 4

RÉJEAN VALLÉE

Santé publique
Récolo
Capsa
Loisir et culture
Urbanisme



SIÈGE 5

SYLVAIN MORISSETTE

Administration
Sécurité publique
CJSR



SIÈGE 6

CLAUDE PORTELANCE

Gestion pers. et
relation travail
Transport et
Hygiène du milieu
Récolo

RÉPERTOIRE DES EMPLOYÉS

MARC-EDDY JONATHAS

Directeur général /Greffier/
Très.
dg@villestmarc.com

DAPHNÉ BELLAVANCE

Comptabilité / Greffe
info@villestmarc.com

MANON PAQUET

Service à la clientèle / Taxes
taxation@villestmarc.com

ETIENNE BOUILLON BEGIN

Directeur des loisirs, culture et
vie communautaire
loisirs@villestmarc.com

BRIGITTE HUOT

Loisirs et culture /

Communications
info Loisirs@villestmarc.com

PAMÉLA PAQUET

Coordonnatrice culturelle et vie
communautaire
infoculture@villestmarc.com

ALAIN CAYER

Directeur des travaux publics
et services techniques
voirie@villestmarc.com

RICARDO CATANHO

Inspecteur en urbanisme
urbadev@villestmarc.com

RICHARD THIBAUT

Directeur service d'incendie
incendie@villestmarc.com

SERVICES MUNICIPAUX

URBANISME ET PERMIS

418-268-3862
poste 122

PERMIS DE FEU

418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE

418-268-3561
poste 3862

PISCINE ET GYMNASE

418-268-3561
poste 3148

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Location de salles
Formulaire à remplir
www.villestmarc.com

LOCAL DES JEUNES

418-268-3862
poste 131

TRAVAUX PUBLICS

418-268-5535
Pour toute urgence



RÉUNION DU CONSEIL

Le 2e mardi du mois
à 20h00 au centre
communautaire et
culturel



DATE DE TOMBÉE

du Carriérois
Date de tombée:
10 JUILLET
Parution et livraison:
29 JUILLET



HORAIRE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi
de 8h à 12h et de 13h à 17h
le vendredi de 9h00 à 12h00



COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

<https://st-marc-des-carières.qc.ca/fr/ma-ville/administration/commentaires-et-suggestions>

MOT DE LA MAIRESSE, Mme Claire Dussault

Siège d'office à tous les comités et représente la Ville auprès de la MRC, de l'OMH et du Pavillon Darveau



Chères citoyennes, chers citoyens,

Huit mois se sont écoulés depuis l'élection de novembre 2025 et votre conseil municipal s'affaire toujours à prendre en main les projets qui étaient déjà en cours, tout en mettant de l'avant de nouvelles initiatives.

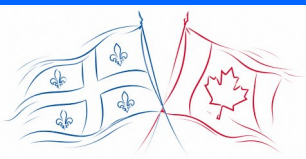
Au cours du dernier mois, plusieurs rencontres ont occupé mon agenda.

Votre conseil a adopté le règlement no 334-00-2026 concernant l'entretien et l'occupation des bâtiments en conformité avec les obligations des municipalités envers les immeubles patrimoniaux ainsi que des bâtiments destinés à l'habitation et ceux laissés vacants. Requis pour toutes les municipalités, ce nouveau règlement régissant l'occupation et l'entretien des bâtiments en lien avec la loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettra à la municipalité de contrer le déperissement des bâtiments et habitations afin d'en assurer l'occupation sécuritaire. Comme tout nouveau règlement, l'application de celui-ci ne fera pas exception et sera mis en application avec le jugement requis et parcimonie. Ce règlement s'applique à tous les bâtiments et habitations sur le territoire de la municipalité.

Lors de la dernière séance du conseil du mois de juin, les élus ont accepté une offre de services de la firme Option Aménagement. Ce projet vise à terme à améliorer l'image de notre Ville grâce à une démarche structurée comprenant l'élaboration d'un concept d'aménagement et d'embellissement. Les travaux d'aménagement recommandés se dérouleront par phases.

J'ai également déposé une demande d'octroi au Fonds des projets structurants de la MRC de Portneuf dans le cadre du projet intitulé « Réaménagement et embellissement de la Ville de Saint-Marc-des-Carières – Phase 1 » afin de payer les services professionnels. Le coût total du projet est de 22 475 \$ pour l'élaboration d'un plan directeur sur cinq ans. Grâce au programme de subvention, la contribution financière de la Ville sera de seulement 229 \$.

Le conseil municipal et moi-même tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui s'impliquent au sein des différents comités et initiatives citoyennes. C'est ensemble, dans un esprit de collaboration, que nous continuerons à bâtir un avenir prometteur pour notre communauté.



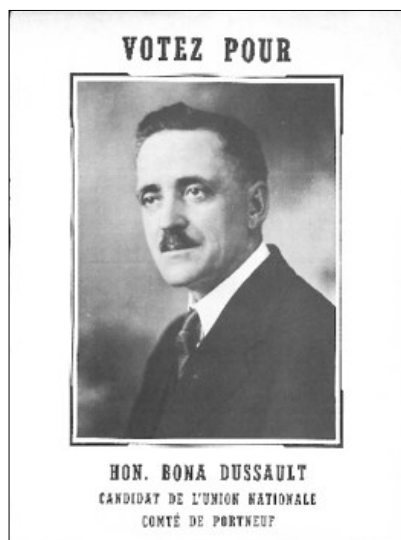
FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET FÊTE DU CANADA

Prenez note que les bureaux municipaux seront fermés mercredi 24 juin, jeudi 2 juillet (à partir de midi) ainsi que vendredi 3 juillet.

12 MAI 2026 – ABRÉGÉ DU PROCÈS-VERBAL

- Adoption de l'ordre du jour avec le retrait du point concernant le développement résidentiel Aube-St-Marc et l'ajout de points relatifs au projet d'agrandissement du Centre communautaire et culturel.
- Adoption du procès-verbal de la séance du 14 avril 2026.
- Adoption des comptes du mois de mars 2026 totalisant 381 897,37 \$:
- Dépôt du rapport financier non fermé au 30 avril 2026.
- Appui à une demande visant la modification du Guide TECQ 2024-2028 afin de retirer l'exigence minimale de 300 mm pour les travaux de rechargement granulaire.
- Adoption du règlement révisé 305-06-2026 sur le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
- Autorisation d'une demande à la Commission de toponymie du Québec pour l'officialisation des noms de rues « Arsenault » et « Adélarde-Vézina » dans le secteur du développement Aube St-Marc.
- Autorisation de signature d'un protocole d'entente avec l'organisation Les Aigles pour la saison 2026-2027 de hockey senior au Centre récréatif Chantal-Petitclerc.
- Autorisation du remboursement d'un montant de 92 962 \$ au ministère des Finances à la suite de la fermeture du projet de mise en commun d'un service d'urbanisme et d'environnement financé dans le cadre du Fonds régions et ruralité.
- Attribution d'une commandite de 250 \$ au Tournoi de pétanque Mario Beaumont qui se tiendra le 22 août 2026.
- Attribution d'une commandite de 150 \$ pour l'activité de pêche familiale sur la rivière Saint-Anne à Saint-Alban.
- Acceptation d'un partenariat avec l'organisme L'Ardoise dans le cadre de son 30e anniversaire et autorisation d'une contribution de 150 \$.
- Autorisation du paiement de 14 538 \$ à l'Entreprise Jovany (9440-7178 Québec inc.) pour les travaux réalisés à la suite du bris d'aqueduc survenu à l'intersection de la rue Bourque et du boulevard Bona-Dussault.
- Embauche de M. Loïc Roy à titre de stagiaire en géomatique pour la période estivale.
- Mandat confié au directeur général afin de planifier une rencontre de formation et d'information destinée aux élus municipaux avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
- Dans le cadre du projet d'agrandissement du Centre communautaire et culturel afin d'y aménager une bibliothèque municipale et un local pour le cercle des fermières, le conseil a octroyé les contrats suivants, conditionnellement aux résultats favorables de l'étude géotechnique :
 - Revêtement de toiture : Ultra Toit (29 588 \$ avant taxes);
 - Construction de la charpente et gestion du projet : Rénovation Petit et Matte (116 800 \$ avant taxes);
 - Travaux d'électricité : Duro Électrique (22 985,65 \$ avant taxes);
 - Câblage, télécommunications et alarmes : Électro Domotique MP (8 910 \$ avant taxes);
 - Solage et dalle de béton : Coffrage Gimex (35 331 \$ avant taxes).

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez-vous rendre sur le site internet de la Ville : www.villestmarc.com



Bona Dussault (1882-1953) fut maire de 1918 à 1937, mais aussi préfet du comté de Portneuf de 1922 à 1937, député, ministre de l'Agriculture et ministre des Affaires municipales dans le cabinet Duplessis, tout en faisant carrière comme pilote de bateau.

On lui doit le tracé du boulevard qui aujourd'hui porte son nom, qui, sans son insistance, aurait été beaucoup plus à l'ouest, entre Grondines et St-Casimir. Il souhaitait ainsi consolider le cœur du village. C'est sous son mandat que St-Marc se positionne pour devenir le centre de services que l'on connaît aujourd'hui.

Acheté par la Ville en 1967, l'édifice de l'hôtel de ville avait été construit en 1952 par Jos. O. Gauthier, propriétaire d'une grande carrière à proximité (rue Gauthier). L'édifice

met à l'honneur la pierre de St-Marc. La fontaine est l'œuvre de Paul Gingras, sculpteur renommé de St-Marc.



Sources : Calendrier du 100^e, Livre du 100^e p.37-43, <https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/dussault-bona-3085/biographie.html>



Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas **45 kg (100 livres)** et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à **3 m³**. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;
- Un maximum de **3 mètres cubes** est ramassé par adresse;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;
- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants.



TAXES FONCIÈRES

Voici l'échéancier pour vos prochains paiements de taxes municipales:

3e versement: 30 juillet
4e versement: 30 sept.

Advenant un non paiement après les dates d'exigibilité, un taux de d'intérêt de 12% l'an et une pénalité additionnelle de 0.5% par mois complet de retard, seront ajoutés sur toutes les taxes impayées.

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 334-00-2026

Aux contribuables de la susdite municipalité,

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Marc-Eddy Jonathas, directeur général/greffier-trésorier, que le Conseil de cette municipalité a adopté, lors de la séance ordinaire, tenue le 12 mai 2026 le règlement no 334-00-2026 relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments.

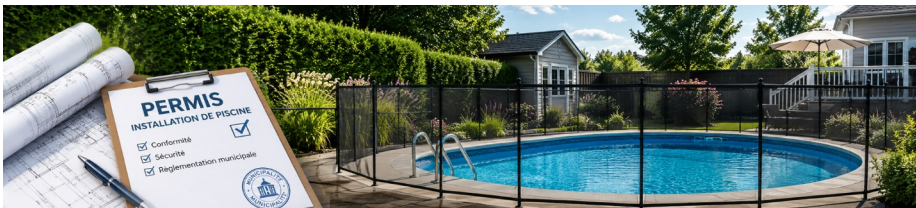
Ce règlement est réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement, du développement et aux dispositions du document complémentaire suite à la délivrance du certificat de conformité émis par la M.R.C. de Portneuf, le 17 juin 2026.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la délivrance du certificat de conformité émis par la M.R.C. de Portneuf.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement et de son résumé au bureau municipal, 965, boulevard Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carières, aux heures de bureau du lundi au jeudi, entre 8h et 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Publié à Saint-Marc-des-Carières, ce 18ème jour du mois juin 2026.

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén. / greffier-trés.



INSTALLATION ET/OU REMPLISSAGE D'UNE PISCINE OU D'UN SPA

Un permis est obligatoire pour l'installation d'une piscine hors terre, creusée, démontable à parois souples ou gonflable, ainsi que pour l'installation d'un spa. Les frais de permis sont de 50 \$. Une taxe d'eau de sera également appliquée et ajoutée à votre compte de taxes municipales. Le remplissage d'une piscine et d'un spa doit s'effectuer entre 20h00 et 6h00.



PÉRIODES D'ARROSAGE

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes et autres végétaux à l'aide d'asperseurs amovibles ou de tuyaux poreux est autorisé uniquement entre 19 h et 22 h.

Afin de favoriser une utilisation responsable de l'eau potable, l'arrosage est permis selon l'adresse de votre résidence:

- Les résidences dont l'adresse se termine par un chiffre pair peuvent arroser les jours où la date est un chiffre pair.
- Les résidences dont l'adresse se termine par un chiffre impair peuvent arroser les jours où la date est un chiffre impair.



MAUVAISES HERBES OU HAUTES HERBES

Il est interdit de laisser pousser le gazon, les hautes herbes, les broussailles ou les mauvaises herbes sur un terrain situé dans le périmètre d'urbanisation.

Le gazon ne doit pas dépasser 20 cm de hauteur (sauf pour les usages agricoles). Une hauteur minimale de 3 pouces est toutefois recommandée afin de préserver l'humidité du sol et favoriser sa régénération.



PRUDENCE AVEC LES FEUX EXTÉRIEURS

Avec l'arrivée du beau temps et des températures plus clémentes, plusieurs citoyens profitent de l'extérieur pour effectuer des travaux d'entretien sur leur terrain. Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Saint-Marc-des-Carières souhaite rappeler certaines règles importantes afin de prévenir les risques d'incendie.

Les feux à ciel ouvert sont autorisés uniquement lorsqu'ils sont effectués dans un appareil à combustion muni d'un grillage ou d'un pare-étincelles conforme. Tout feu réalisé à l'extérieur de ce type d'installation est interdit sans autorisation.

Les citoyens qui désirent brûler des branches ou des résidus végétaux doivent obligatoirement obtenir un permis de brûlage auprès du Service de la sécurité incendie avant d'allumer leur feu. Ce permis est délivré gratuitement et permet de s'assurer que les conditions sont sécuritaires pour effectuer le brûlage.

Le Service de la sécurité incendie



UNE ACTIVITÉ DES FÊTES DU 125^E

125^e
SAINT-MARC-
DES-CARRIÈRES

BAL EN BLANC

27 JUIN 2026

17 H 30



BILLET : 60 \$ PAR PERSONNE
À L'HÔTEL DE VILLE



LE BAL AURA LIEU AU
BÂTIMENT DE L'EXPO
1650, boul. Bona-Dussault



VIVEZ UNE SOIRÉE D'EXCEPTION
AVEC UN SOUPER GASTRONOMIQUE.



POSSIBILITÉ DE RÉSERVER UNE TABLE RONDE
POUR 8 PERSONNES AU COÛT DE 40 \$.



AUTREMENT, LES PLACES SERONT ATTRIBUÉES
SELON LE PRINCIPE DU PREMIER ARRIVÉ,
PREMIER SERVI.

MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS

Le 6 juin dernier avait lieu la première édition du Marché des petits entrepreneurs de St-Marc-des-Carières, à l'occasion de La grande journée des petits entrepreneurs.



L'activité s'est déroulée au centre communautaire et culturel, où six petites entreprises se sont réunies. Nous remercions la soixantaine de visiteurs qui se sont déplacés pour les encourager!

Nous félicitons aussi les 11 jeunes qui ont participé à cette première édition dans notre ville!

Un certificat et un bon d'achat délivrés par la Chambre de commerce de l'Ouest de Portneuf a été remis à chaque petite entreprise.

Mentionnons que l'évènement n'aurait pu avoir lieu sans le dévouement de Mme Isabelle Levesque, parent-organisateur bénévole.





Service de garde de fin de semaines :
20 juin au 5 juillet 2026
Les samedis et dimanches
de 9h00 à 17h00

Le Service d'aide à la recherche de logement est là pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches.

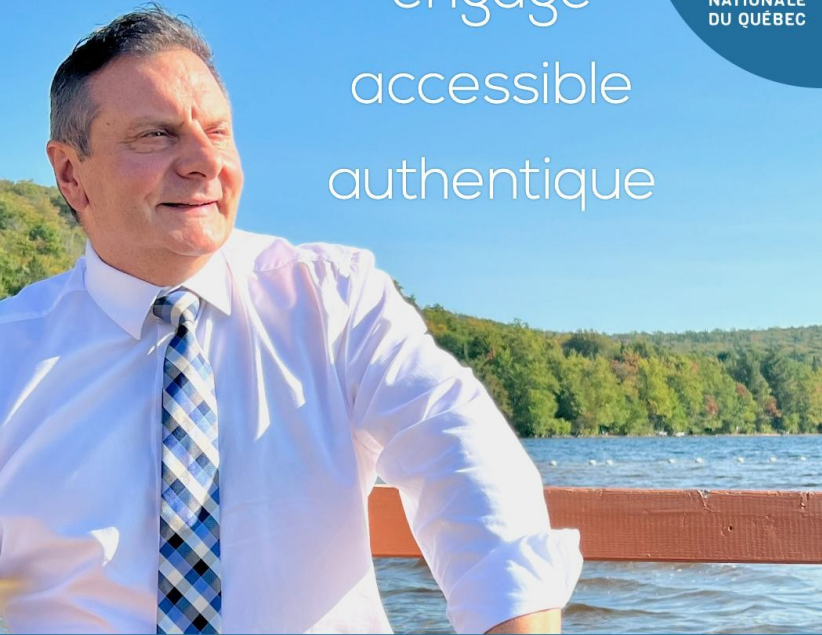
Le SARL est un service de soutien offert à toutes personnes à la recherche d'un logement sur le territoire de la MRC de Portneuf et d'une partie de la Jacques-Cartier.

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 00 et vendredi de 8 h 00 à 12 h

418 284-0016
sarl@omhgp.com







engagé
accessible
authentique

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

VINCENT CARON
Député de **Portneuf**



Lieu: 321 rue St-Jean ou sous le préau

Ligue locale :

Tous les lundis à 19h00

Tournois:

Tous les vendredis et
dimanches à 12h30

Pour information:

Vital Naud 418-268-3859
Michel Grenon 418-277-2558



LE CERCLE DE FERMIERES DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES

Vous souhaitez un bel été,
de retour en septembre !

Doris Vaillancourt: 418-268-3236
Marie-France Dussault: 418-268-6586



Soirées bingo et danse de retour
en septembre !

Fernande Sauvageau 418-268-3154
Bruno Tessier 581-325-8781



FERMETURE TEMPORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est temporairement fermée pendant la réalisation d'un important projet pour notre communauté.

La future bibliothèque prendra place au **1770, boulevard Bona-Dussault**, dans un nouvel espace qui viendra agrandir le Centre communautaire. Ce projet permettra d'offrir des locaux mieux adaptés aux besoins des usagers et accueillera également le local des Fermières. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux et de la date de réouverture dès que possible.



CONCOURS PASSEPORT

Avant la fermeture, les jeunes qui fréquentaient la bibliothèque avaient la possibilité de remplir un passeport de lecture visant à les encourager à découvrir de nouveaux livres. Un tirage au sort a été effectué parmi tous les participants et nous sommes heureux de féliciter les deux gagnants, qui sont venus récupérer leur prix : **Romane Tessier** et **Émile Faucher**.



HEURES D'ÉTÉ LOCAL DES JEUNES

Jeu*di* : 17h00 à 21h00

Vend*redi* : 17h00 à 22h00

Sam*edi* : 17h00 à 22h00



Etienne Bouillon Bégin (Sports) 418-268-3862 poste 133
Pamela Paquet (Vie Communautaire) 418-268-3862 poste 146



RETOUR SUR LA FÊTE DU VOISINAGE

La pluie n'aura certainement pas réussi à stopper la fête du voisinage. C'est avec beaucoup de bonheur que nous avons accueilli près de 500 personnes à notre événement. Grâce à la généreuse contribution de Metro Saint-Marc-des-Carières et du Club Poulamon, ce sont 480 hot-dogs gratuits qui ont été offerts à la population. Une belle façon de redonner à notre communauté et de permettre aux familles de se rassembler.

Petits et grands ont pu profiter de 6 jeux gonflables, d'un spectacle de marionnettes, maquillages réalisés par Isabelle Lavallée, prestations musicales présentées par les talentueux élèves et enseignants de l'École de musique Denys-Arcand (EMDA).

Nous remercions également nos pompiers bénévoles, qui ont assuré le service de bar tout au long de l'événement. Un grand merci aux Fermières d'avoir été présentes avec leur kiosque d'articles artisanaux. Leur savoir-faire et leurs belles créations ont été grandement appréciés des visiteurs.



Malheureusement, en raison des conditions météorologiques, nous n'avons pas pu procéder à l'inauguration officielle de la sculpture du 125e anniversaire. Toutefois, le sculpteur M. Claude Desrosiers poursuit son travail sur place jusqu'à la fin juin. Nous invitons les citoyens à venir le rencontrer et à observer l'évolution de cette œuvre qui marquera notre histoire.



ACTIVITÉS À VENIR . . . FÊTE DU 125E



**PRÊT
D'ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS**
GRATUIT



L'AVENTURE SE POURSUIT CET ÉTÉ

Cet hiver, plusieurs citoyens ont profité du prêt GRATUIT d'équipements à l'aréna... et le service a été un véritable succès ! Bonne nouvelle : il sera rempli d'équipements pour vous permettre de bouger et de profiter du plein air de l'été !

Équipements disponibles :

- Ballons
- Trotinettes
- Petits vélos sans pédales
- Jeux de kermesse

Disponible pendant les heures d'ouverture de l'aréna, présentez-vous simplement à l'employé sur place pour obtenir la clé.

Gracieuseté du programme Circonflexe

UN ARTISTE SCULPTEUR À VOIR EN DIRECT!

Le talentueux Claude Des Rosiers, sculpteur de pierre, est arrivé à la Place du 100e!

Inspiré par l'environnement, la vie humaine et les animaux, cet artiste transformera une impressionnante roche de calcaire de Saint-Marc-des-Carrières en une œuvre unique créée spécialement pour le 125e anniversaire.

Envie de voir l'artiste à l'œuvre? M. Claude Des Rosiers sera sur place les jours de beau temps jusqu'au 24 juin. Une belle occasion d'assister en direct à la création d'une sculpture qui marquera notre histoire!

Place du 100e – près du terrain de soccer St-Marc



SALE CLAUDIA EBACHER – VILLESTMARC@TUXEDOBILLET.COM



EXPO 7-8-9 AOÛT 2026 AGRICOLE DE PORTNEUF



VENDREDI 7 AOÛT
9H30 - 1H00 AM

JOURNÉE DES CAMPS DE JOUR OUVERT AU PUBLIC

PLACE DE LA FAMILLE

9h00 - 20h30:

Parc de jeux gonflables - jeux de foire

9h00 - 18h00: Maquillage

11h00-11h30: Spectacle agilité canine

ZONE CENTRALE

10h00 - 16h00: Animation vache à traire

9h00 - 20h00: Fermette éducative

14h00: Spectacle agilité canine

10h30 - 1h00 AM: Concessions alimentaires

9h00 - 1h00 AM: Exposition de machinerie agricole

et équipements acéricole

9h30 - 17h: De l'or en branche!

collaboration des Producteurs(trices) des acéricoles du Québec - Rive-nord

CHAPITEAU CENTRAL

11h00 - 1h00 AM: Ouverture du bar

20h00: Whisky & Wine

22h00: Entre Parenthèse

TERRAIN DE BASEBALL

19h00: Course motocross contre chevaux

SAMEDI 8 AOÛT
9H30 - 1H00 AM

PLACE DE LA FAMILLE

9h30 - 20h30:

Parc de jeux gonflables - jeux de foire

10h00 - 18h00: Maquillage

10h00 - 19h00: Artisans

11h-11h30: Spectacle agilité canine

11h-16h: Académie Motocross Deschambault

14h-14h30: Spectacle agilité canine

ZONE CENTRALE

10h00 - 16h00: Animation vache à traire

9h30 - 20h00: **Fermette éducative**

10h30 - 1h00 AM: Concessions alimentaires

9h30 - 1h00 AM: Exposition de machinerie agricole

et équipements acéricole

9h30 - 17h: De l'or en branche!

collaboration des producteurs(trices) acéricoles de Québec - Rive-nord

CHAPITEAU CENTRAL

11h00 - 1h00 AM: Ouverture du bar

18h : Soirée de dance Country

animé par Escouade indépendance

21h: Blue Ridge Band

TERRAIN DE BASEBALL

10h00-16h00: Gymkhana

CHAPITEAU HOLSTEIN

9h30 - 15h00: Jugement

PISTE DE TIR DE TRACTEURS

12h00: Tire de Tracteurs

Service de bar et nourriture
disponible sur place

DIMANCHE 9 AOÛT
9H30 - 1H00 AM

PLACE DE LA FAMILLE

9h30 - 16h00:

Parc de jeux gonflables - jeux de foire

10h00 - 16h00: Maquillage

10h00 - 16h00: Artisans

ZONE CENTRALE

10h00 - 16h00: Animation vache à traire

9h30 - 16h00: Fermette éducative

10h00 -15h00: La caravan du Bucheron

10h30 - 16h00: Concessions alimentaires

9h30 - 16h00: Exposition de machinerie agricole

et équipements acéricole

9h30 - 17h: De l'or en branche!

collaboration des Producteurs(trices) des acéricoles

du Québec - Rive-nord

CHAPITEAU CENTRAL

11h00 - 16h00:

Ouverture du bar

TERRAIN DE BASEBALL

10h00-15h00: Gymkhana

CHAPITEAU HOLSTEIN

13h00: Jugement

NOUVEAUTÉ

VOLS EN HÉLIPTÈRE

**SAMEDI ET DIMANCHE
DÈS MIDI**

